

Effervescence au village, des travaux tous azimuts

Ces derniers mois de nombreux travaux ont perturbé quelque peu la vie du village.

Tout d'abord les travaux d'enfouissement des réseaux, et la rénovation de l'éclairage public aux Planeaux et aux Fugiers ont mis sens dessus dessous les rues de ces hameaux. Tout cela ne devrait être qu'un mauvais souvenir car ils s'achèveront début de l'année 2016. Mais alors quel plaisir de ne plus voir tous ces fils et poteaux qui enlaidissent le paysage, sans compter une installation plus fiable.

Au mois de juillet c'était la rénovation de la piste reliant le hameau des Planeaux au col de Romeyer mais aussi celle entre le hameau des Moulins et la centrale électrique.

Un peu avant c'était l'entrée de la salle des fêtes qui s'était faite un bon lifting apportant esthétique et sécurité.

Enfin courant septembre l'entreprise Fraboulet réalisait les deux plateformes de tri sélectif, dit « points propres », l'une aux Planeaux, l'autre en face de la station d'épuration du bas. (Voir encadré) ;

Le ravin des Planeaux ainsi que les revers d'eau sur la piste de Charosse ont été dégagés pour assurer la sécurité en cas de grosses pluies.

Pendant ce temps les travaux d'installation de la mini centrale électrique se sont poursuivis (voir encadré).



Mise en service des nouveaux points propres

D'ores et déjà les nouveaux containers de tris sélectifs sont mis en service sur la commune. Ils pourront recueillir les verres, les petits cartons et papiers ou encore les emballages alimentaires.

Les nouveaux containers d'ordures ménagères seront eux mis en service le 30 octobre 2015. Ils accueilleront les sacs d'un volume égal ou inférieur à 80 litres.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter la destination de chaque containers, et pour utiliser la déchèterie de Die pour les objets plus encombrants.

Les espaces autour des containers doivent rester propres, il incombe à tous de respecter l'environnement en ne déposant aucun objet autour des containers. Toute personne prise à effectuer des dépôts sauvages, sur le vif où par analyse des dépôts effectués est passible d'une amende.



Le coin des associations

Le Comité des fêtes vous annonce que le spectacle de Noël aura lieu le dimanche 20 décembre. Plus de précisions seront données par flash info en temps utile.

Les associations de Romeyer souhaitant utiliser cet espace pour le prochain numéro doivent déposer leur contribution avant le 1^{er} mai 2016 au nom de la commission communication (boîte aux lettres de la Mairie).

Parole aux habitants Les personnes souhaitant utiliser cet espace pour le prochain numéro doivent déposer leur contribution avant le 1^{er} mai 2016 au nom de la commission communication (boîte aux lettres de la Mairie).

L'écho de Romeyer

Bulletin d'information de la mairie

Directeur de la publication : Raymond Biglia. Comité de rédaction : le Conseil Municipal.
L'Écho de Romeyer est disponible en mairie.

Octobre 2015 pages 1 et 2

EDITO

J'ai rêvé d'une commune moderne qui respecte son environnement, ses paysages et qui permet le maintien voir le développement d'une vie tant collective qu'individuelle agréable dans le respect et la dignité. Ce rêve je l'ai partagé avec beaucoup d'entre vous qui nous ont élus pour mettre en œuvre tout ce qui peut contribuer à le réaliser. Parmi les nombreux dossiers en cours j'ai choisi d'en évoquer deux, d'une part le démarrage imminent de la microcentrale en association avec la commune de Die sur son eau potable, dossier exemplaire tant sur le plan écologique qu'économique, d'autre part la mise en place des nouveaux points de collecte des ordures ménagères et des moyens de tris bien enrichis ; espérons que le civisme de chacun permettra de respecter ces nouveaux espaces que nous avons voulu propres et agréablement aménagés. Par ailleurs j'espère que le projet de traverse du village rassemblera la grande majorité de la population. Enfin n'oubliez pas que la plupart des travaux d'aménagements personnels nécessitent soit une déclaration préalable soit un permis, renseignez-vous avant car il s'agit du respect collectif et les conséquences peuvent être fâcheuses.

Bonne lecture !

Le Maire

Retour sur la journée citoyenne du 4 juillet

Comme chaque année le premier weekend de juillet un nombre important d'habitants de Romeyer se sont retrouvés pour donner un peu de leur temps et réaliser quelques travaux pour la collectivité. Cette année : travaux de débroussaillage, de peinture, de petite maçonnerie, de nettoyage...

Un grand merci à la quarantaine de personnes présentes.

Et après le travail tous se sont retrouvés autour d'un repas très convivial.

Gageons que l'an prochain nous serons encore plus nombreux.



Projet de la traverse de Romeyer

Ce projet à l'étude depuis de nombreuses années devraient voir le jour au cours du premier semestre 2017.

Au cours de la réunion publique du 29 octobre 2015 les grandes lignes de ce projet ont été dévoilées. Les personnes présentes ont pu échanger, certaines idées pourront être intégrées au projet.

Les cinq grands objectifs de ce projet :

Accueillir tous les publics et les moyens de transport en gérant le trafic et la vitesse des automobilistes qui traversent le village, en sécurisant les interactions entre les différents utilisateurs et en conservant le stationnement.

Utiliser l'existant et valoriser le patrimoine, mise en valeur des deux édifices (temple et Eglise), de la mairie en aménageant un parvis.

Permettre les usages traditionnels de la place et en en proposant des nouveaux. A titre d'exemple : pétanques, point de rencontre et d'accueil pour les habitants et les touristes, abris bus et parking à vélos....

Réaliser des installations originales comme des jeux pour enfants intégrés dans les éléments présents, luminaires adaptés, utilisation de la façade du temple comme fond de scène, prise de recharge pour les véhicules électriques...

Enfin prendre en compte les questions techniques (éclairage public, gestion des eaux pluviales, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...)

